

COMMUNIQUE DE PRESSE

ATTRIBUTION DE MARCHE « MANDATS DE GESTION ACTIVE RESPONSABLE : PETITES CAPITALISATIONS EUROPEENNES ET FRANÇAISES »

Paris, le 21 mai 2019

Le FRR a lancé, le 24 avril 2018, un appel d'offres restreint visant à sélectionner des prestataires de service d'investissement afin d'assurer la gestion financière de mandats de gestion active responsable investis en actions de petites capitalisations européennes et françaises.

Le FRR portera une attention particulière à la démarche d'intégration des enjeux ESG dans le processus de gestion des sociétés sélectionnées.

A l'issue du processus de sélection, le FRR a décidé de sélectionner les offres des candidats suivants :

LOT 1 – PETITES CAPITALISATIONS EUROPEENNES

JP MORGAN ASSET MANAGEMENT
AXA INVESTMENT MANAGERS
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
FIL GESTION

LOT 2 – PETITES CAPITALISATIONS FRANÇAISES

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT
AMIRAL GESTION
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT
BFT INVESTMENT MANAGERS

Les mandats sont attribués pour une durée de quatre (4) ans reconductibles une fois pour une période d'une (1) année.

Le FRR se félicite de la qualité des dossiers reçus dans le cadre de ce marché et remercie l'ensemble des sociétés qui se sont portées candidates.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

